

RENFORCER LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES (CPS) DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS – NIVEAU 1

Dates

Les 11 & 12 avril et 23 & 24 mai 2024

Durée

4 journées indissociables soit 26h00
Présence impérative durant les 4 journées

Horaires

9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00
Soit 6h30 mn de formation par jour (hors pause déjeuner)

Public visé

Cette formation s'adresse aux bénévoles, élus et professionnels du champ de l'animation socio-culturelle, du médico-social, du sanitaire et de l'éducation souhaitant animer des séances collectives d'éducation pour la santé fondées sur le renforcement des CPS.

Prérequis

Volontariat,
2 professionnel.le.s de la même structure,
Expérience professionnelle (actuelle ou en perspective d'évolution) dans l'animation de séances collectives.

Lieu de la formation

Maison des associations René Couillaud
6 rue des Becques - St Sébastien/Loire
Espace Capellia - Salle de réunion
Chemin de Roche Blanche
La Chapelle/Erdre

Tarifs

Cette formation est prise en charge dans le cadre de la CPOM entre l'Agence régionale de santé et l'IREPS Pays de la Loire.
Les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des stagiaires.

Modalités et délais d'inscription

Lien d'inscription Inscription au plus tard le **vendredi 23 février 2024**.

Nous nous réservons le droit de clôturer les inscriptions avant la date prévue si la formation est complète

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques

- Définir les compétences psychosociales (CPS) dans le champ de la Promotion de la Santé
- Identifier les repères pédagogiques pour l'animation de séances sur les CPS (étapes clés, posture, méthode, outils, techniques d'animation...)
- Décrire la progression des projets CPS
- Lister des activités pour renforcer les 3 catégories de compétences psychosociales des enfants et des adolescents
- Exemplifier les pratiques informelles renforçant les CPS des enfants et des adolescents en lien avec sa fonction
- Identifier les conditions optimales d'implantation d'un programme CPS dans sa structure

Contenu de formation

JOUR 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Les concepts : éducation et promotion de la santé, déterminants de santé, CPS ;
- La compétence « Avoir conscience de soi » (compétences cognitives)

JOUR 2

- Les compétences « Avoir connaissance de ses émotions et réguler ses émotions » (compétences émotionnelles),
- Les repères pédagogiques pour les projets CPS,
- Le conducteur et la progression de séance,
- Les pratiques informelles

JOUR 3

- La compétence « communiquer et développer des relations constructives » (compétences sociales)
- L'animation de séquence : conception et mises en situation
- Présentation d'outils

JOUR 4

- L'animation de séquence : conception et mises en situation (suite)
- L'implantation de mon projet CPS
- Evaluation de l'ensemble de la formation
- Bilan de la formation





Formateur·rice

Nathalie JENVRIN - Jefferson TURQUAUD

Chargé·es de projet en éducation et promotion de la santé à l'IREPS Pays de la Loire

Les formateur·rice·s sont susceptibles de changer pour des raisons d'organisation interne

Modalités pédagogiques de la formation

Cette formation, comme l'ensemble des formations proposées par l'IREPS Pays de la Loire, est conçue en corrélation avec les objectifs visés sur un principe d'alternance entre des apports conceptuels et une pédagogie interactive basée sur la construction de l'expérience (apprendre en faisant).

Dans un climat d'interactivité sécurisant, le rythme de chacun sera respecté et tiendra compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être des participants.

Outre la parole et l'écoute, les formateurs pourront utiliser des supports et méthodes d'animation variés tels que vidéos, photos-expression, jeux de rôle, dessins, brainstorming...en alternant des temps de travail individuels, en binôme ou en sous-groupes, favorisant ainsi la dynamique de groupe, la participation et l'implication de chacun, à sa mesure.

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront remis au terme de la formation :

- en version numérique qui vous sera communiquée par mail et/ou en version papier délivrée par le formateur.

Suivi et évaluation de la formation (questionnaires, quizz, ...)

- Une évaluation des acquis en fin de formation
- Une évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Une évaluation à distance, 6 mois après le terme de la formation
- Une évaluation commanditaire (formation payante en intra et en inter), 2 à 3 mois après le terme de la formation
- Une feuille d'émargement signée lors de chaque demi-journée de formation
- Un certificat de réalisation

Equipements techniques

La salle de formation est équipée d'un ordinateur, d'un vidéo-projecteur et d'un paper-board.

A proximité de la salle Jules Vallès se trouve le centre de ressources documentaires de l'IREPS Pays de la Loire.

Plan d'accès

Le plan d'accès est fourni dans le livret d'accueil envoyé par mail aux stagiaires avant le début de la formation.

Accès des locaux aux personnes à mobilité réduite et personnes en situation de handicap

Un(e) Français(e) sur cinq est porteur d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations. La salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. En cas de handicap ou de besoins spécifiques, merci de nous contacter avant votre inscription à la formation. L'équipe de l'IREPS PDL tentera d'y répondre aux mieux.

Contact

Fanny ROBIN – Assistante administrative et de gestion de pôle – IREPS Pôle Loire-Atlantique

formation44@irepspdl.org

02 40 31 16 92

